



CARMIGNAC
R I S K M A N A G E R S

POLITIQUE CLIMATIQUE ET RAPPORT CARBONE **DÉCEMBRE 2020**

POLITIQUE CLIMATIQUE

Le Groupe Carmignac a fait de la sensibilisation au climat une composante formelle de son processus d'investissement, en s'associant aux efforts entrepris dans le cadre de l'Accord de Paris et en appliquant la règle de transition énergétique n° 173 du Code monétaire et financier du gouvernement français (selon l'article L533-22-1).

En janvier 2020, Carmignac est devenu membre et supporter de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) et nous avons inclus dans ce rapport : Politique climatique et reporting des émissions de carbone, une préface succincte du cadre de reporting de la TCFD.

Le rapport 2020 reflète une couverture plus large des données sur le carbone comparé aux années précédentes, à plus de 80% de notre gamme de fonds et 21,8 milliards d'euros d'actifs. Nous avons également approfondi nos engagements liés au climat avec les entreprises détenues dans les portefeuilles par le biais d'engagements thématiques, comme cela est décrit dans notre politique d'engagement des actionnaires 2021 et dans le rapport d'engagement 2020.

Enfin, Carmignac s'est engagé à atteindre la neutralité carbone dans ses activités actuelles et futures, en commençant par compenser 1 900 tonnes d'émissions de CO2 (Scope 1 et 2, et une partie du Scope 3) en 2019. Pour une description complète du projet de neutralité carbone, veuillez consulter l'actualité du site et le lien qui l'accompagne.

https://www.carmignac.lu/en_GB/responsible-investment/snapshot-4742

GOUVERNANCE

Structure de gouvernance

Les bonnes pratiques de gouvernance assurent la cohérence de la stratégie de l'entreprise, en définissant le cadre le plus adéquat pour servir au mieux les intérêts de nos clients.

Carmignac est une entreprise familiale, ce qui garantit une approche entrepreneuriale et un alignement d'intérêts avec les investisseurs. Le Conseil d'administration de Carmignac Gestion se réunit deux fois par an et comprend 6 membres externes et indépendants, ainsi que 4 cadres supérieurs de Carmignac, dont le Président fondateur, ce qui a créé une composition diversifiée et inclusive. Vous trouverez plus d'informations sur notre gouvernance interne dans la section gouvernance de notre site internet : <https://www.carmignac.com>.

En interne, les activités liées aux responsabilités ultimes de Stewardship sont partagées au niveau du CIO, dirigé par Edouard Carmignac, ainsi qu'au niveau de l'Investissement Responsable, qui rapporte à Maxime Carmignac - Directeur Général de Carmignac Gestion Luxembourg - UK Branch. Maxime Carmignac dirige la politique de développement durable au niveau du conseil d'administration et pour les décisions au niveau de la société concernant les politiques, les risques et les objectifs climatiques. En outre, au niveau opérationnel, un groupe de gouvernance de l'investissement responsable, composé de Maxime Carmignac, du Stewardship Director, Sandra Crawl, des responsables des équipes de gestion de portefeuille, du responsable de la conformité et du contrôle interne, du directeur financier et d'autres responsables des départements concernés, approuve les décisions importantes du comité opérationnel ESG. Le rôle du Stewardship Director est de diriger l'équipe d'investissement responsable (4 personnes) au quotidien, de superviser la mise en œuvre du processus et des pratiques d'investissement responsable, l'intégration, les exclusions et l'engagement ESG, la communication avec les investisseurs, le processus de labellisation des fonds, les affiliations, la recherche ESG thématique et l'innovation produits.

Les politiques environnementales spécifiques relatives à nos exclusions, à la mesure des risques climatiques et à l'engagement sur le thème du climat sont brièvement détaillées ci-dessous, mais des informations plus complètes sont disponibles dans les documents 1) Politique d'exclusion, 2) Politique d'intégration ESG et 3) Politique d'engagement des actionnaires sur le [site Internet de l'investissement responsable de Carmignac](#).

INVESTISSEMENTS ET STRATEGIE

Exclusions liées aux risques climatiques

Dans le but de réduire les risques liés au climat, Carmignac dispose de plusieurs politiques d'exclusions spécifiques à l'énergie.

Depuis mars 2020, Carmignac a renforcé sa politique d'exclusion des producteurs de charbon et des centrales électriques au charbon, au nucléaire et au gaz en intégrant une trajectoire de tolérance des émissions de CO₂/kWh conforme à l'Accord de Paris et une limite de 10% du chiffre d'affaires ou de 20m tonnes annuelles provenant de la production de charbon. Carmignac s'engage à sortir totalement du charbon (mines et centrales électriques) d'ici 2030 dans toutes les régions du monde.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre [stratégie de sortie du charbon](#).

Mineurs de charbon thermique

Afin d'éviter le délaissement d'actifs de mines de charbon thermique, nous avons développé un cadre pour exclure toute société qui génère plus de 10% de ses chiffre d'affaires de l'exploitation du charbon thermique ou qui produit plus de 20 millions de tonnes de charbon thermique par an. Par ailleurs, Carmignac envisagera de faire des exceptions à ces règles d'exclusion pour les entreprises du secteur minier qui s'engagent de manière crédible à réduire leurs chiffre d'affaires issus du charbon thermique à moins de 10% dans un délai de deux ans. Ces exclusions sont validées par la gouvernance de l'Investissement Responsable. Si, par le biais d'une acquisition, une société détenue est impliquée dans de nouveaux projets de charbon, Carmignac désinvestira dans un délai défini et précis.

Producteurs d'électricité

Carmignac a adopté les critères de gCO₂/kWh présentés dans le tableau ci-dessous, afin d'exclure les sociétés de production d'énergie (nucléaire et fossile) qui ne sont pas alignées sur l'Accord de Paris¹ en suivant les seuils progressifs recommandés par l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) pour maintenir l'augmentation de la température mondiale en dessous de 2 degrés :

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Max. gCO ₂ /kWh	429	408	393	374	354	335	315

Lorsque les données gCO₂/kWh ne sont pas disponibles, nous excluons les sociétés de production d'électricité dont la production ou les chiffre d'affaires proviennent à plus de 10% du charbon, à plus de 30% du gaz ou à plus de 30% de centrales nucléaires. Nous excluons également celles qui prévoient de construire de nouvelles centrales à charbon ou nucléaires.

Intégration ESG et facteurs liés au climat

En 2020, Carmignac a développé et lancé un système propriétaire de recherche ESG START. Cela a permis une intégration systématique de l'analyse extra-financière des émetteurs au processus d'investissement. Le système combine des sources de données externes avec notre analyse interne afin de fournir une vision prospective de la manière dont une entreprise gère ses parties prenantes et donc ses risques ESG et tire profit des opportunités. Plus précisément, 14 indicateurs climatiques issus des données ESG brutes des entreprises sont mesurés et intégrés dans le modèle propriétaire START :

1. Emissions de CO₂ Scope 1
2. Emissions de CO₂ Scope 2
3. Intensité carbone Scope 1
4. Intensité carbone Scope 2
5. Brûlage à la torche du gaz naturel
6. Consommation d'énergie / Chiffre d'affaires
7. Ratio des énergies renouvelables

¹ Accord de Paris, <https://unfccc.int/process-and-meetings/the-paris-agreement/the-paris-agreement> 2 Carmignac reconnaît l'importance d'encourager les entreprises à réduire leur dépendance à l'égard des mines de charbon afin d'aligner leurs activités sur l'Accord de Paris.

8. Consommation totale d'énergie
9. Production totale de déchets / Chiffre d'affaires
10. Déchets recyclés / Production totale de déchets
11. Déversements d'hydrocarbures directs et accidentels
12. Volume total d'eau usée / Chiffre d'affaires
13. Eau recyclée
14. Prélèvement total d'eau douce

Politiques d'engagement des actionnaires en matière de climat

L'engagement de la société est effectué par les 3 groupes de l'équipe d'investissement - analystes de recherche, gestionnaires de portefeuille et analystes ESG. À partir de janvier 2021, en adoptant cette politique d'engagement globale, Carmignac s'est engagée à un programme trimestriel ciblant des actions spécifiques pour 5 types d'engagements différents :

1. Engagement lié aux risques ESG
2. Engagement thématique
3. Engagement d'impact
4. Engagement sur les comportements controversés
5. Engagement sur les décisions de vote par procuration

Les sujets d'engagement liés au climat peuvent être abordés dans les cinq types d'engagement ci-dessus.

CONTRÔLES INTERNES ET PRISE DE CONSCIENCE

Carmignac opère 3 niveaux de contrôles pour les risques climatiques et leur suivi au niveau des fonds :

1. L'équipe d'investissement responsable, en tandem avec les équipes de gestion de portefeuille, est chargée de signaler les nouveaux risques pertinents qui peuvent survenir en raison de l'aggravation des impacts du changement climatique. Ils sont également chargés de respecter les objectifs en matière d'émissions de carbone et de s'engager auprès des entreprises, notamment en ce qui concerne les émissions de carbone, les autres informations liées à l'environnement et les politiques d'atténuation des risques climatiques. Les émissions de carbone sont contrôlées au niveau du portefeuille par le biais du système de gestion que les gérants surveillent quotidiennement par rapport à l'indice de référence pour tous les fonds, ainsi que par le système ESG propriétaire START. Veuillez consulter la section suivante pour les fonds ayant des objectifs en matière de carbone.
2. L'équipe de gestion des risques du front office suit l'intensité carbone au niveau du portefeuille en l'intégrant à l'ensemble des expositions surveillées.
3. L'approche de l'investissement responsable, y compris le reporting sur le climat et le carbone, est examinée par l'équipe de conformité et de contrôle interne dans le cadre du programme annuel de contrôle de la conformité.

MESURES ET OBJECTIFS

Pour atteindre l'objectif de 1,5 degré de l'Accord de Paris, les investissements dans les solutions pour atténuer le changement climatique et favoriser la transition énergétique sont nécessaires.

Les émissions de carbone sont suivies et mesurées pour les investissements dans les fonds mentionnés ci-dessous, sur une base mensuelle en utilisant les données et la méthodologie de calcul de S&P Trucost. Veuillez consulter le Rapport Carbone de ce document pour la méthodologie de calcul du carbone, soit par un objectif de réduction des émissions de carbone en termes absolus ou relatifs par rapport aux indicateurs de référence, soit en investissant dans des entreprises qui se détournent progressivement des énergies fossiles. Veuillez-vous référer aux prospectus respectifs des fonds pour plus de détails sur les politiques carbone spécifiques.

- Carmignac China New Economy
- Carmignac Emergents
- Carmignac Euro-Entrepreneurs
- Carmignac Portfolio China New Economy
- Carmignac Portfolio Emergents
- Carmignac Portfolio Family Governed
- Carmignac Portfolio Grandchildren
- Carmignac Portfolio Grande Europe
- Carmignac Portfolio Green Gold

RAPPORT CARBONE

Au 31/12/2020, 21,8 milliards d'euros d'actifs sous gestion (AUM) sont mesurés et suivis en termes d'émissions de carbone. L'empreinte carbone de ces investissements était inférieure de 53% à leurs indicateurs de référence par million d'euros de chiffre d'affaires. Ces actifs ont été évalués selon la méthodologie S&P Trucost - veuillez-vous référer à l'annexe pour la méthodologie de calcul. Non seulement les émissions de carbone et l'exposition aux énergies fossiles sont calculées pour chaque investissement et chaque secteur, mais des commentaires détaillés sur l'analyse des émissions de carbone et les initiatives des entreprises sont également décrits dans les rapports carbone suivants pour 2020.

	Intensité carbone t CO2e / €M chiffre d'affaires	AUM analysés Pour les émissions carbone ²	Total émissions carbone t CO2e
Fonds Carmignac ³	104.5	€21.8 bn	0.310m
Indicateur de référence ⁴	221.7	€21.8 bn	1.845m

CARMIGNAC INVESTISSEMENT

Les émissions de dioxyde de carbone du portefeuille de Carmignac Investissement (en termes d'émissions de CO2 par EUR de chiffre d'affaires) sont inférieures de 71% à celles de son indicateur de référence. Par rapport à son indicateur de référence, le Fonds détient une proportion de titres de sociétés dont les chiffre d'affaires proviennent d'énergies fossiles inférieure de 99%. Nos investissements dans les entreprises dont les produits ou services ont un impact positif sur l'efficacité énergétique de la chaîne de production sont nombreux (Knorr-Bremse, Hyundai Motors, Samsung, GDS Holdings, Xpeng, Nio, Microsoft et LG Chem). Par ailleurs, les entreprises intégrant de nouvelles technologies propres (Safran, Amadeus, Wuxi Biologics et Schrodinger) permettent au Fonds de se démarquer.

² Le chiffre des actifs sous gestion concerne uniquement les parties actions et corporate fixed income des stratégies totales des Fonds et exclut les obligations d'Etat et les produits dérivés.

Source : S&P Trucost, 31/12/20, Scope 1&2, Carmignac. La méthodologie de S&P Trucost se trouve à la fin de ce rapport.

³ Fonds Carmignac pour lesquels les émissions de carbone sont mesurées et contrôlées (investissements en actions et titres à revenu fixe d'entreprise uniquement, à l'exclusion des obligations d'Etat et des produits dérivés) ; FCP : Carmignac Investissement, Carmignac Emergents, Carmignac Euro-Entrepreneurs, Carmignac Long-Short European Equities, Carmignac Patrimoine, Carmignac Sécurité, et Carmignac China New Economy. SICAV : Carmignac Portfolio Emergents, Carmignac Portfolio Green Gold, Carmignac Portfolio Grande Europe, Carmignac Portfolio Grandchildren, Carmignac Portfolio Family Governed, Carmignac Portfolio Long-Short European Equities, Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine, Carmignac Patrimoine Europe, Carmignac Emerging Debt, Carmignac Unconstrained Euro Fixed Income, Carmignac Unconstrained Global Bond et Carmignac Unconstrained Credit.

⁴ L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi avec des actifs sous gestion identiques à ceux de la partie actions des fonds actions de Carmignac et calculé pour les émissions totales de carbone et par million de dollars de chiffre d'affaires, converti en euros.

	Moyenne pondérée des intensités carbone ¹	Total émissions carbone ²	Disponibilité des données carbone ³	Recettes provenant des énergies fossiles ⁴
Fonds	57.6	78146.9	95.1%	0.02%
MSCI ACWI	199.9	498872.3	98.9%	1.77%
Différence entre le fonds et l'indice de référence	-71.2%	-84.3%	N/A	-98.7%

1. Tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

2. Total des tonnes d'équivalent CO2 (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

3. Hors liquidités et titres hors périmètre : obligations d'État et instruments dérivés.

4. Moyenne pondérée du % de chiffre d'affaires issus des énergies fossiles des participations du portefeuille.

Source : S&P Trucost, Scope 1&2, Carmignac au 05/01/2021

CARMIGNAC PATRIMOINE

Les émissions de dioxyde de carbone du portefeuille de Carmignac Patrimoine (en termes d'émissions de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires) sont inférieures de 47% à celles de son indice de référence. Par rapport à son indice de référence, le Fonds détient une proportion de titres de sociétés dont les recettes proviennent de énergies fossiles inférieure de 99%. Nos investissements dans les entreprises dont les produits ou services ont un impact positif sur l'efficacité énergétique de la chaîne de production sont nombreux (Knorr-Bremse, Hyundai Motors, Samsung, GDS Holdings, Nio, Xpeng, Nio, Microsoft et LG Chem). En outre, les entreprises intégrant de nouvelles technologies propres (Orsted, Safran, Amadeus, Wuxi Biologics, Boeing, Airbus et Schrodinger) permettent au Fonds de se démarquer.

	Moyenne pondérée des intensités carbone ¹	Total émissions carbone ²	Disponibilité des données carbone ³	Recettes provenant des énergies fossiles ⁴
Fonds	106.7	96803.2	100%	1.26%
MSCI ACWI	199.9	680055.1	98.9%	1.77%
Différence entre le fonds et l'indice de référence	-46.6%	-85.8%	N/A	-29.1%

1. Tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

2. Total des tonnes d'équivalent CO2 (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

3. Hors liquidités et titres hors périmètre : obligations d'État et instruments dérivés.

4. Moyenne pondérée du % de chiffre d'affaires issus des énergies fossiles des participations du portefeuille.

Source : S&P Trucost, Scope 1&2, Carmignac au 05/01/2021

CARMIGNAC PORTFOLIO SÉCURITÉ

Carmignac Portfolio Sécurité surveille son intensité carbone sur une base annuelle.

	Moyenne pondérée des intensités carbone ¹	Total émissions carbone ²	Disponibilité des données carbone ³
Fonds	89.8	-	84.0%

1. Tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

2. Total des tonnes d'équivalent CO2 (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

3. Hors espèces et titres hors périmètre

Source : S&P Trucost, Scope 1&2, Carmignac au 05/01/2021

CARMIGNAC SÉCURITÉ

Carmignac Sécurité surveille son intensité carbone sur une base annuelle.

	Moyenne pondérée des intensités carbone ¹	Total émissions carbone ²	Disponibilité des données carbone ³
Fonds	89.8	-	84.0%

1. Tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

2. Total des tonnes d'équivalent CO2 (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

3. Hors liquidités et titres hors périmètre : obligations d'Etat et instruments dérivés.

Source : S&P Trucost, Scope 1&2, Carmignac au 05/01/2021

CARMIGNAC EURO FIXED INCOME

Carmignac Portfolio Euro Fixed Income surveille son intensité carbone sur une base annuelle.

	Moyenne pondérée des intensités carbone ¹	Total émissions carbone ²	Disponibilité des données carbone ³
Fonds	132.3	-	72.6%
ICE BofA ML Euro Broad Market Index	36.4	-	78.9%
Différence entre le fonds et l'indice de référence	+263%	N/A	N/A

1. Tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

2. Total des tonnes d'équivalent CO2 (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

3. Hors liquidités et titres hors périmètre : obligations d'Etat et instruments dérivés.

Source : S&P Trucost, Scope 1&2, Carmignac au 05/01/2021

CARMIGNAC PORTFOLIO GLOBAL BOND

Carmignac Portfolio Global Bond surveille ses émissions totales de carbone et son intensité carbone sur une base annuelle.

	Moyenne pondérée des intensités carbone ¹	Total émissions carbone ²	Disponibilité des données carbone ³
Fonds	49.3	-	86.3%

1. Tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

2. Total des tonnes d'équivalent CO2 (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

3. Hors liquidités et titres hors périmètre : obligations d'Etat et instruments dérivés.

Source : S&P Trucost, Scope 1&2, Carmignac au 05/01/2021

CARMIGNAC PORTFOLIO CREDIT

Carmignac Portfolio Credit surveille son intensité carbone sur une base annuelle.

	Moyenne pondérée des intensités carbone ¹	Total émissions carbone ²	Disponibilité des données carbone ³
Fonds	217.9	-	72.8%
75% BofA Merrill Lynch Euro Corporate Index + 25% BofA Merrill Lynch Euro High Yield	177.5	-	80.9%
Différence entre le fonds et l'indice de référence	+22.7%	N/A	N/A

1. Tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

2. Total des tonnes d'équivalent CO2 (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

3. Hors liquidités et titres hors périmètre : obligations d'Etat et instruments dérivés.

Source : S&P Trucost, Scope 1&2, Carmignac au 05/01/2021

CARMIGNAC PORTFOLIO EM DEBT

Le portefeuille Carmignac EM Debt surveille son intensité carbone sur une base annuelle. L'intensité carbone a été calculée pour la partie « obligations d'entreprises » du portefeuille. Veuillez noter la faible couverture des données relatives aux émissions de carbone des émetteurs, qui peuvent ne pas représenter pleinement l'intensité carbone de l'ensemble des investissements en obligations d'entreprises.

	Moyenne pondérée des intensités carbone ¹	Total émissions carbone ²	Disponibilité des données carbone ³
Fonds	91.9	-	57.4%

1. Tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

2. Total des tonnes d'équivalent CO2 (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

3. Hors liquidités et titres hors périmètre : obligations d'Etat et instruments dérivés.

Source : S&P Trucost, Scope 1&2, Carmignac au 05/01/2021

CARMIGNAC ÉMERGENTS

Carmignac Emergents a mis en place une politique spécifique visant à limiter le risque carbone dans son processus d'investissement. Dans le cadre de cette politique, Carmignac Emergents vise notamment à :

- Minimiser l'impact sur l'environnement avec une empreinte carbone inférieure de 30% à celle de l'indicateur de référence (MSCI EM NR Index USD)
- Limiter les investissements dans les sociétés disposant de réserves d'énergies fossiles
- Choisir des entreprises ayant une politique de gestion du risque carbone plus ambitieuse que celle de leurs homologues
- Investir dans des entreprises qui offrent des solutions technologiques durables

Au 31/12/2020, les émissions de dioxyde de carbone du portefeuille Carmignac Emergents s'élevaient à 40 533 tonnes d'équivalent CO2 contre 335 025 pour son indicateur de référence. Si l'on considère l'intensité carbone moyenne pondérée (mesurée en tonnes d'équivalent CO2 par million de dollars de chiffre d'affaires, converti en euros), l'empreinte carbone de Carmignac Emergents s'élève à 72 contre 383, soit 81,2% de moins que celle de son indicateur de référence. Enfin, le Fonds ne détient aucune société dont le chiffre d'affaires provient de l'extraction ou de la production d'énergies fossiles (contre 2,36% pour son indicateur de référence).

La faible empreinte carbone du Fonds, significativement inférieure à celle de son indicateur de référence, est conforme à nos engagements forts en faveur du climat et à notre politique de gestion du risque carbone dans notre Fonds (empreinte carbone inférieure de 30% à celle du Fonds). Ce résultat satisfaisant est notamment la conséquence de notre politique d'exclusion et de notre processus d'investissement " Socialement Responsable ", qui nous tient à l'écart des compagnies pétrolières et minières et des compagnies aériennes aux externalités environnementales négatives significatives. Par ailleurs, cette approche nous conduit également à privilégier les investissements dans des entreprises offrant des perspectives de croissance durable et des solutions technologiques propres dans les secteurs de la nouvelle économie. A cet égard, nos investissements dans des entreprises spécialisées dans la chaîne de production de véhicules électriques (Nio, LG Chem), le commerce en ligne / internet (Sea Ltd, JD.com) et les nouvelles technologies, les centres de données et le cloud (Kingsoft Cloud, GDS Holdings) permettent au Fonds de se démarquer et d'avoir une empreinte carbone inférieure à celle de son indice de référence.

	Moyenne pondérée des intensités carbone ¹	Total émissions carbone ²	Disponibilité des données carbone ³	Recettes provenant des énergies fossiles ⁴
Fonds	72.0	40532.9	87.3	0.0%
MSCI EM (EUR) net dividends reinvested*	382.6	335024.5	99.0%	2.36%
Différence entre le fonds et l'indice de référence	-81.2%	-87.9%	N/A	-100%

1. Tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

2. Total des tonnes d'équivalent CO2 (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

3. Hors liquidités et titres hors périmètre : obligations d'Etat et instruments dérivés.

Source : S&P Trucost, Scope 1&2, Carmignac au 05/01/2021

CARMIGNAC PORTFOLIO ÉMERGENTS

Au 31/12/2020, les émissions totales de carbone du Fonds s'élèvent à 10 342 contre 86 931, soit une différence de 88% avec son indice. L'intensité carbone moyenne pondérée est de 79 tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires contre 283 (réduction de 81,5%). Le Fonds ne détient aucune entreprise dont les chiffre d'affaires proviennent des énergies fossiles.

	Moyenne pondérée des intensités carbone ¹	Total émissions carbone ²	Disponibilité des données carbone ³	Recettes provenant des énergies fossiles ⁴
Fonds	70.8	10341.6	87.3%	0.0%
MSCI EM	382.6	86930.7	99.8%	2.36%
Différence entre le fonds et l'indice de référence	-81.5%	-88.1%	N/A	-100%

1. Tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

2. Total des tonnes d'équivalent CO2 (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

3. Hors liquidités et titres hors périmètre : obligations d'Etat et instruments dérivés.

Source : S&P Trucost, Scope 1&2, Carmignac au 05/01/2021

CARMIGNAC PORTFOLIO PATRIMOINE EUROPE

Carmignac Portfolio Patrimoine Europe a mis en place une politique spécifique ciblant le risque carbone dans le cadre de son processus d'investissement, de manière à :

- 1) Minimiser l'impact sur l'environnement avec une empreinte carbone inférieure de 30% à l'indicateur de référence (STOXX Europe 600). Cette empreinte carbone mesurée en intensité de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires est publiée mensuellement sur la page du fonds.
- 2) Limiter les investissements dans les entreprises détenant des réserves de énergies fossiles.
- 3) Sélectionner des entreprises ayant une politique de gestion du risque carbone plus ambitieuse que leurs homologues
- 4) Investir dans des entreprises qui proposent des solutions et des technologies durables.

Carmignac Portfolio Patrimoine Europe surveille ses émissions totales de carbone et son intensité carbone sur une base mensuelle. Au 31 décembre 2020, le Fonds présente un CO2/MEUR de chiffre d'affaires inférieur de 74% à son indicateur de référence. Si l'on prend l'émission carbone totale du Fonds, la différence est encore plus importante : le Fonds émet 95% de CO2 en moins que son indicateur de référence. En raison de sa politique d'exclusion énergétique spécifique, l'allocation aux énergies fossiles est faible, avec seulement 0,02% d'exposition aux énergies fossiles, soit 98% de moins que son indicateur de référence. En outre, en raison de la sélection positive du fonds en faveur des entreprises contribuant à l'atténuation du changement climatique, nous retrouvons en portefeuille des sociétés qui rendent les chaînes d'approvisionnement efficaces sur le plan énergétique comprennent SAP, Schneider, Knorr-Bremse, Nell et Kingspan. En ce qui concerne les technologies propres, on peut citer des investissements tels que Assa Abloy, Morphosys et Amadeus.

	Moyenne pondérée des intensités carbone ¹	Total émissions carbone ²	Disponibilité des données carbone ³	Recettes provenant des énergies fossiles ⁴
Fonds	48.28	819.4	82.0%	0.02%
Stoxx 600	186.7	16542.8	99.0%	1.22%
Différence entre le fonds et l'indice de référence	-74.1%	-95.0%	N/A	-98.4%

1. Tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

2. Total des tonnes d'équivalent CO2 (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

3. Hors liquidités et titres hors périmètre : obligations d'Etat et instruments dérivés.

Source : S&P Trucost, Scope 1&2, Carmignac au 05/01/2021

CARMIGNAC PORTFOLIO EMERGING PATRIMOINE

Carmignac Portfolio Emerging Patrimoine surveille ses émissions totales de carbone et son intensité carbone sur une base annuelle. Au 31 décembre 2020, le Fonds présente 186,33 de tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%, contre 382,6 pour l'indice MSCI EM (EUR), soit 51% de moins que l'indicateur de référence. En outre, le Compartiment compte 1,02 % d'exposition aux énergies fossiles contre 2,36 % pour l'indice MSCI EM (USD). En raison de sa politique d'exclusion sectorielle globale à l'échelle de l'entreprise et spécifique au Compartiment, l'allocation aux sociétés fortement émettrices (charbon thermique, pétrole et gaz de schiste) est très faible. Nous investissons 24,7% de la partie actions dans des sociétés qui offrent des solutions technologiques. Dans ce segment, nous détenons notamment Samsung SDI, fabricant de batteries pour véhicules électriques, Zhengzhou Yutong Bus, leader mondial des bus électriques et Midea, fabricant d'appareils ménagers "intelligents" et leader de l'intégration de climatisation.

	Moyenne pondérée des intensités carbone ¹	Total émissions carbone ²	Disponibilité des données carbone ³	Recettes provenant des énergies fossiles ⁴
Fonds	186.33	10546.7	78.1%	1.02%
MSCI EM	382.6	66634.9	99.8%	2.36%
Différence entre le fonds et l'indice de référence	-51.3%	-84.2%	N/A	-56.8%

1. Tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

2. Total des tonnes d'équivalent CO2 (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

3. Hors liquidités et titres hors périmètre : obligations d'Etat et instruments dérivés.

Source : S&P Trucost, Scope 1&2, Carmignac au 05/01/2021

CARMIGNAC PORTFOLIO GRANDE EUROPE

Carmignac Portfolio Grande Europe a mis en place une politique spécifique ciblant le risque carbone dans le cadre de son processus d'investissement, de manière à :

- 1) Minimiser l'impact sur l'environnement avec une empreinte carbone inférieure de 30% à l'indicateur de référence (Stoxx 600). Cette empreinte carbone mesurée en intensité CO2 par chiffre d'affaires est publiée mensuellement sur la page internet du fonds.
- 2) Limiter les investissements dans les entreprises détenant des réserves d'énergies fossiles.
- 3) Sélectionner des entreprises ayant une politique de gestion du risque carbone plus ambitieuse que leurs homologues
- 4) Investir dans des entreprises qui proposent des solutions et des technologies durables.

Carmignac Portfolio Grande Europe surveille ses émissions totales de carbone et son intensité carbone sur une base mensuelle. Au 31 décembre 2020, le Fonds affiche un ratio CO2/MEUR de 79,1% inférieur à son indicateur de référence et une exposition aux énergies fossiles presque négligeable. En raison de sa politique d'exclusion énergétique globale à l'échelle de l'entreprise et spécifique au Fonds, l'exposition aux sociétés fortement émettrices de CO2 (charbon thermique, pétrole et gaz de schiste) est très faible.

	Moyenne pondérée des intensités carbone ¹	Total émissions carbone ²	Disponibilité des données carbone ³	Recettes provenant des énergies fossiles ⁴
Fonds	39.06	4521.9	97.7%	0.06%
Stoxx 600	186.7	49220.9	99.0%	1.22%
Différence entre le fonds et l'indice de référence	-79.1%	-90.8%	N/A	-95.1%

1. Tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

2. Total des tonnes d'équivalent CO2 (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

3. Hors liquidités et titres hors périmètre : obligations d'Etat et instruments dérivés.

Source : S&P Trucost, Scope 1&2, Carmignac au 05/01/2021

CARMIGNAC LONG-SHORT EUROPEAN EQUITIES

Vous trouverez ci-dessous les émissions de dioxyde de carbone du portefeuille Carmignac Long-Short European Equities. Il convient de noter en particulier que le Fonds ne détient pas de titres de sociétés disposant de réserves d'énergies fossiles.

	Moyenne pondérée des intensités carbone ¹	Total émissions carbone ²	Disponibilité des données carbone ³	Recettes provenant des énergies fossiles ⁴
Fonds	45.0	2586.3	95.3%	0.0%
75% (ESTER (EUR) + 1% capitalised + 25% Stoxx Europe 600 NR (EUR)	-	-	-	-
Différence entre le fonds et l'indice de référence	N/A	N/A	N/A	N/A

1. Tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

2. Total des tonnes d'équivalent CO2 (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

3. Hors liquidités et titres hors périmètre : obligations d'Etat et instruments dérivés.

Source : S&P Trucost, Scope 1&2, Carmignac au 05/01/2021

CARMIGNAC PORTFOLIO LONG-SHORT EUROPEAN EQUITIES

Vous trouverez ci-dessous les émissions de dioxyde de carbone du portefeuille Carmignac Portfolio Long-Short European Equities. Il convient de noter en particulier que le Fonds ne détient pas de titres de sociétés disposant de réserves d'énergies fossiles.

	Moyenne pondérée des intensités carbone ¹	Total émissions carbone ²	Disponibilité des données carbone ³	Recettes provenant des énergies fossiles ⁴
Fonds	45.0	2586.3	95.3%	0.0%
75% (ESTER (EUR) + 1%) capitalised + 25% Stoxx Europe 600 NR (EUR)	-	-	-	-
Différence entre le fonds et l'indice de référence	N/A	N/A	N/A	N/A

1. Tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

2. Total des tonnes d'équivalent CO2 (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

3. Hors liquidités et titres hors périmètre : obligations d'Etat et instruments dérivés.

Source : S&P Trucost, Scope 1&2, Carmignac au 05/01/2021

CARMIGNAC EURO-ENTREPRENEURS

Les émissions de dioxyde de carbone du portefeuille de Carmignac Euro-Entrepreneurs (en termes d'émissions de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires) sont inférieures de 59% à celles de son indice de référence. Contrairement à son indice de référence, le Fonds ne détient pas de titres de sociétés disposant de réserves d'énergies fossiles.

	Moyenne pondérée des intensités carbone ¹	Total émissions carbone ²	Disponibilité des données carbone ³	Recettes provenant des énergies fossiles ⁴
Fonds	28.4	1788.1	91.6%	0.0%
Stoxx200 Small	158.6	22162.9	96.1%	1.17%
Différence entre le fonds et l'indice de référence	-82.1%	-91.9%	N/A	-100%

1. Tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

2. Total des tonnes d'équivalent CO2 (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

3. Hors liquidités et titres hors périmètre : obligations d'Etat et instruments dérivés.

Source : S&P Trucost, Scope 1&2, Carmignac au 05/01/2021

CARMIGNAC PORTFOLIO GRANDCHILDREN

Carmignac Portfolio Petits-enfants a mis en place une politique spécifique ciblant le risque carbone dans le cadre de son processus d'investissement, de manière à :

- 1) Minimiser l'impact sur l'environnement avec une empreinte carbone inférieure de 30% à l'indicateur de référence (MSCI World). Cette empreinte carbone mesurée en intensité de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires est publiée mensuellement sur la page internet du fonds.
- 2) Limiter les investissements dans les entreprises détenant des réserves de énergies fossiles.
- 3) Sélectionner des entreprises ayant une politique de gestion du risque carbone plus ambitieuse que leurs homologues.
- 4) Investir dans des entreprises qui proposent des solutions et des technologies durables.

Carmignac Portfolio Grandchildren surveille ses émissions totales de carbone et son intensité carbone sur une base mensuelle. Au 31 décembre 2020, le Fonds affiche un CO2/MEur de Chiffre d'affaires inférieur de 83% à son indicateur de référence et de 97% pour les énergies fossiles. En raison de sa politique d'exclusion énergétique à l'échelle de l'entreprise et du Fonds, il n'y a pas d'exposition aux entreprises de charbon thermique, de pétrole et de gaz de schiste.

Ce résultat satisfaisant est notamment la conséquence de notre politique d'exclusion et de notre processus d'Investissement Socialement Responsable" qui nous tient à l'écart des compagnies pétrolières, minières et aériennes dont les contributions et externalités environnementales sont négatives. Par ailleurs, cette approche nous conduit également à privilégier les investissements dans des entreprises offrant des perspectives de croissance durable et soutenable et des solutions technologiques propres dans les secteurs de la nouvelle économie. Par exemple, nous sommes investis dans l'un des leaders de l'énergie éolienne, Orsted.

	Moyenne pondérée des intensités carbone ¹	Total émissions carbone ²	Disponibilité des données carbone ³	Recettes provenant des énergies fossiles ⁴
Fonds	29.8	336.3	100%	0.05%
MSCI World	172.3	1156.9	99.0%	1.68%
Différence entre le fonds et l'indice de référence	- 82.7%	-70.9%	N/A	-96.8%

1. Tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

2. Total des tonnes d'équivalent CO2 (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

3. Hors liquidités et titres hors périmètre : obligations d'Etat et instruments dérivés.

Source : S&P Trucost, Scope 1&2, Carmignac au 05/01/2021

CARMIGNAC PORTFOLIO FAMILY GOVERNED

Carmignac Portfolio Family Governed a mis en place une politique spécifique ciblant le risque carbone dans le cadre de son processus d'investissement, de manière à :

- 1) Minimiser l'impact sur l'environnement avec une empreinte carbone inférieure de 30% à l'indicateur de référence (MSCI ACWI). Cette empreinte carbone mesurée en intensité de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires est publiée mensuellement sur le site internet du fonds.
- 2) Limiter les investissements dans les entreprises détenant des réserves de énergies fossiles.
- 3) Sélectionner des entreprises ayant une politique de gestion du risque carbone plus ambitieuse que leurs homologues.
- 4) Investir dans des entreprises qui proposent des solutions et des technologies durables.

Carmignac Portfolio Family Governed surveille ses émissions totales de carbone et son intensité carbone sur une base mensuelle. Au 31 décembre 2020, le Fonds a un CO2/MEUR Chiffre d'affaires de 55% inférieur à son indicateur de référence et n'a aucun investissement avec des chiffre d'affaires de énergies fossiles. En raison de sa politique d'exclusion énergétique globale à l'échelle de l'entreprise et spécifique au Fonds, l'exposition aux entreprises les plus émettrices de CO2 (charbon thermique, pétrole et gaz de schiste) est de 0 %.

	Moyenne pondérée des intensités carbone ¹	Total émissions carbone ²	Disponibilité des données carbone ³	Recettes provenant des énergies fossiles ⁴
Fonds	90.1	524.3	100%	0.0%
MSCI ACWI	199.9	3085.6	98.9%	1.77%
Différence entre le fonds et l'indice de référence	-55.0%	-83.0%	N/A	-100%

1. Tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

2. Total des tonnes d'équivalent CO2 (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

3. Hors liquidités et titres hors périmètre : obligations d'Etat et instruments dérivés.

Source : S&P Trucost, Scope 1&2, Carmignac au 05/01/2021

CARMIGNAC CHINA NEW ECONOMY

Au 31/12/2020, les émissions de dioxyde de carbone du portefeuille Carmignac China New Economy s'élevaient à 5464 tonnes d'équivalent CO2 contre 40 271 pour son indicateur de référence. Si l'on considère l'intensité carbone moyenne pondérée (mesurée en tonnes d'équivalent CO2 par million de dollars de chiffre d'affaires, converti en euros), l'empreinte carbone du Fonds s'élève à 270,0 contre 238,6 - soit 16% de plus que celle de son indicateur de référence.

Enfin, la moyenne pondérée du pourcentage de chiffre d'affaires provenant de l'extraction ou de la production d'énergies fossiles est de 0,74% pour le fonds contre 0,98% pour son indicateur de référence. L'empreinte carbone du fonds est supérieure à celle de son indice de référence MSCI China USD NR.

Cela s'explique principalement par le fait que nous ne considérons pas les émissions des entreprises en termes statiques à un moment donné, mais que nous nous intéressons plutôt à la trajectoire et aux efforts et améliorations réalisés par l'entreprise pour améliorer ses politiques environnementales et son empreinte carbone. À cet égard, il est important de souligner que le Fonds vise à contribuer à l'objectif de neutralité carbone de la Chine pour 2060 et s'engage à réduire son empreinte carbone de 5 % par an (mesurée en tCO₂ ; agrégée au niveau du portefeuille, Scope 1 et 2 du Greenhouse Gas Protocol). Il révisera l'objectif de réduction des émissions de carbone du portefeuille à la fin de chaque année, tous les 5 ans à partir de 2025 jusqu'en 2060.

A titre d'illustration, au sein de notre Fonds, nous privilégions les investissements dans des entreprises offrant des perspectives de croissance à long terme et des solutions technologiques et énergétiques propres au sein des secteurs de la nouvelle économie chinoise. A cet égard, nos investissements dans des entreprises spécialisées dans la chaîne de production de véhicules électriques (Nio, Xpeng), les nouvelles technologies, les centres de données et le cloud (Kingsoft Cloud, GDS Holdings) contribuent positivement à cet objectif du Fonds, qui vise à participer aux efforts de neutralité carbone de la Chine d'ici 2060.

	Moyenne pondérée des intensités carbone ¹	Total émissions carbone ²	Disponibilité des données carbone ³	Recettes provenant des énergies fossiles ⁴
Fonds	270.0	5463.9	65.4%	0.74%
MSCI China (USD) net dividends reinvested*	238.6	40270.7	97.3%	0.98%
Différence entre le fonds et l'indice de référence	+13.1%	-86.4%	N/A	-25.1%

1. Tonnes d'équivalent CO₂ par million d'euros de chiffre d'affaires (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

2. Total des tonnes d'équivalent CO₂ (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

3. Hors liquidités et titres hors périmètre : obligations d'Etat et instruments dérivés.

Source : S&P Trucost, Scope 1&2, Carmignac au 05/01/2021

CARMIGNAC GREEN GOLD

Carmignac Portfolio Green Gold surveille ses émissions totales de carbone et son intensité carbone sur une base annuelle. Au 31 décembre 2020, le Fonds émet 326,3 tonnes d'équivalent CO₂ par million d'euros de chiffre d'affaires (calculé en % de l'actif et non rebasé à 100%) contre 199,9 pour l'indice MSCI ACWI NR (EUR), soit 63,2% de plus que l'Indicateur de référence.

En outre, le Compartiment compte 1,17 % de chiffre d'affaires issus des énergies fossiles contre 1,77 % pour l'indice MSCI AWCI NR (USD).

Notre processus d'investissement se concentre sur les sociétés qui fournissent des produits ou des services visant à atténuer les impacts du changement climatique. Toutefois, l'empreinte carbone du Compartiment est supérieure à celle de son indicateur de référence. Cela s'explique par le fait que nous n'excluons pas les entreprises systématiquement très émettrices, car nous pensons qu'elles peuvent contribuer de manière plus significative à la transition énergétique et à la réduction des émissions mondiales de carbone. Cependant, nous sélectionnons des entreprises en transition qui réalisent des efforts visibles au sein de leur catégorie pour adopter des politiques drastiques de réduction de leur empreinte carbone. À cet égard, nous avons investi dans la société pétrolière française TotalEnergies, qui affiche des ambitions considérables en matière d'énergies renouvelables, avec des plans visant à mettre en service une capacité de quelque 25 gigawatts d'ici 2030. Cette société s'inscrit donc parfaitement dans le cadre de notre stratégie de recherche d'entreprises engagées dans une démarche stratégique et concrète de réduction des émissions de carbone.

	Moyenne pondérée des intensités carbone ¹	Total émissions carbone ²	Disponibilité des données carbone ³	Recettes provenant des énergies fossiles ⁴
Fonds	326.3	55786.4	96.1%	1.17%
MSCI ACWI NR USD	199.9	44732.2	98.9%	1.77%
Différence entre le fonds et l'indice de référence	+63.2%	+24.7%	N/A	-34.2%

1. Tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

2. Total des tonnes d'équivalent CO2 (calculé en % des actifs, et non rebasé à 100%)

3. Hors liquidités et titres hors périmètre : obligations d'Etat et instruments dérivés.

Source : S&P Trucost, Scope 1&2, Carmignac au 05/01/2021

APPENDIX

MÉTHODOLOGIE S&P TRUCOST

Trucost utilise les émissions divulguées par les entreprises lorsqu'elles sont disponibles. Dans le cas où elles ne sont pas disponibles, ils utilisent leur modèle propriétaire EEIO. Ce modèle utilise la répartition des chiffre d'affaires de l'entreprise par secteur industriel pour estimer les émissions de carbone. Pour plus d'informations, veuillez consulter : www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf. Bien que S&P Trucost rapporte les émissions du champ d'application 3 lorsqu'elles sont disponibles, ces émissions sont généralement considérées comme mal définies et calculées de manière incohérente par les entreprises. Par conséquent, nous avons choisi de ne pas les inclure dans le calcul des émissions de notre portefeuille. Pour calculer les émissions de carbone du portefeuille, les intensités en carbone des entreprises (tonnes de CO₂e / millions de dollars de chiffre d'affaires) sont pondérées en fonction de la pondération de leur portefeuille (ajusté pour les participations pour lesquelles les émissions de carbone ne sont pas disponibles), puis additionnées.

AVERTISSEMENT

DOCUMENT PROMOTIONNEL. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès aux Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Ils ne peuvent notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Les Fonds présentent un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le DICI/KIID (Document d'Information Clé pour l'Investisseur). Le prospectus, DICI/KIID, et les rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le DICI/KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. • Suisse : Le prospectus, KIID, et les rapports annuels du Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Paris, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le KIID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription.

CARMIGNAC GESTION - 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35 - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 15,000,000 € - RCS Paris B 349 501 676

CARMIGNAC GESTION Luxembourg - City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1 - Filiale de Carmignac Gestion. Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RC Luxembourg B67549